

Réunion directeurs
9 février 2017

Circonscription de Belfort 1

Deux numéros

- 17
- 0 800 500 005

Des projets à valoriser

- Des projets remarquables au niveau académique
 - Maternelle : Un projet avec des partenaires autour du cirque
 - Élémentaire : La Grande Guerre et les poètes
- Des projets à mettre en valeur :
Accueillir enfants non francophones en maternelle
- A-Laure Vaterkowski projet numérique
- Financement à hauteur du second degré
- Accompagnement

EXPERIMENTATION

- L'article 34 retient cinq domaines:
 - l'enseignement des disciplines;
 - l'interdisciplinarité;
 - l'organisation pédagogique de la classe, de l'école ou de l'établissement;
 - la coopération avec les partenaires du système éducatif;
 - les échanges ou le jumelage avec des établissements étrangers d'enseignement scolaire.

Ces expérimentations, inscrites dans le projet d'école ou d'établissement, sont soumises à l'autorisation préalable des autorités académiques. Elles se déroulent sur une durée de 5 ans maximum et font l'objet d'une évaluation annuelle.

INNOVATION

L'innovation se construit à partir d'une volonté partagée de travailler autrement pour répondre d'une manière plus adaptée et plus efficace aux besoins des élèves. Sa mise en œuvre interroge les pratiques de classe et les modalités organisationnelles habituelles : à la fois démarche individuelle de l'enseignant qui, dans sa classe, modifie sa pratique professionnelle, elle peut être aussi une démarche collective à l'échelle d'une école, d'un établissement ou d'un réseau d'établissements pour promouvoir l'excellence, lutter contre les inégalités et améliorer la réussite de chacun des élèves.

« Innover, ce n'est pas forcément inventer quelque chose qui n'existe nulle part ailleurs »

Expéirithèque

Bibliothèque des expérimentations pédagogiques

ministère de l'éducation nationale

Accueil >> Sélection d'une académie >> Résultat de votre recherche

Rappel de vos critères de recherche

Résultats
143 fiches trouvées

PHOTO
PICTURE / FOTO

Interlangues vivantes - naissance d'une partition à deux voix

Collège Victor Schoelcher 34 AVENUE DU GENERAL BROSSET , 70290 CHAMPAGNEY, académie de **BESANCON**

Sur le thème de l'orientation, nous avons développé des unités pédagogiques communes menées en parallèle avec des points de rencontre (entrée dans le thème, évaluation, tâche finale...)

PHOTO
PICTURE / FOTO

2014 STAGE DE REMOBILISATION

Collège Clairs Soleils 2 chemin BOIS ST PAUL , 25025 BESANCON CEDEX, académie de **BESANCON**

Nous avons programmé 4 stages. Les élèves sont choisis en cellule de veille avec la collaboration des enseignants. Les 2 jours et demi de stage sont consacrés à la mise en place d'une relation d'aide...

PHOTO
PICTURE / FOTO

En 2014, "Tricotons les fils de la mémoire"

Ecole primaire Pablo Picasso RUE DES FRERES LUMIERE , 70000 VESOUL, académie de **BESANCON**

Recherche documentaire sur les différents lieux : visite des lieux : prise de photos, indices, localisation GPS travail avec la

[Recherche multicritères](#)

Recherche plein texte

Chercher

[Les expérimentations d'une académie](#)

Les 5 dernières fiches

MANCY-METZ

Les pratiques en maths sciences favorisant l'auto-évaluation et l'auto-remédiation en lycée professionnel

AMIENS

60 - MERU - Collège Pierre Mendès-France - Classe sans note pour un travail et des évaluations par compétences.

AMIENS

Des exemples

- **Les robots dans les enseignements élémentaires et primaires**
 - Lycée des métiers Marie Curie, 60180 NOGENT-SUR-OISE, académie de AMIENS
- **Personnaliser les apprentissages en classe coopérative en développant l'usage des TICE et de l'ENT**
 - Ecole primaire, 33190 SAINT-HILAIRE-DE-LA-NOAILLE, académie de BORDEAUX
- **J'explore mon école donc je me construis ! Projet partenarial de scolarisation des moins de trois ans**
 - Ecole maternelle Jean Lurcat, 33310 LORMONT, académie de BORDEAUX
- **Avenir école**
 - Ecole élémentaire du Parc, 33700 MERIGNAC, académie de BORDEAUX
 - réflexion sur l'intérêt des doubles niveaux hétérogènes

- **Parcours “science et technologie” du CM2 à la troisième**
 - Collège Pierre de Castelnau, 40320 GEAUNE, académie
- **APC ET CONTINUITÉ DU PARCOURS SCOLAIRE**
 - Ecole élémentaire, 33580 MONSEGUR, académie de BORDEAUX
- **Le numérique en maternelle : outil d’apprentissage pour les élèves, outil de communication avec les familles**
 - Ecole maternelle, 24510 SAINT-LAURENT-DES-BATONS, académie de BORDEAUX
- **Écriture et Impulsion numérique**
 - Ecole primaire privée Saint Etienne, 33180 SAINT-ESTEPHE, académie de BORDEAUX
- **L’enfant de moins 3 ans dans son rapport à l’aménagement de la classe**
 - Ecole primaire Descartes-Montesquieu, 59000 LILLE, académie de LILLE
- **Evaluations motivantes en primaire**
 - Ecole primaire Olivier de Serres, 59100 ROUBAIX,
- **CLASSE COOPERATIVE**
 - Ecole primaire, 87800 JANAILHAC, académie de LIMOGES

- **CLASSE COOPERATIVE**
 - Ecole primaire, 87800 JANAILHAC, académie de LIMOGES
- **Enseigner la maîtrise de la langue française en cycle 3 : la grammaire au service du sens**
 - Ecole élémentaire Julie Daubie, 34080 MONTPELLIER, académie de MONTPELLIER
- **SCIENCES EN RESEAU, de la maternelle au collège REP**
 - Collège Paul Riquet, 34500 BEZIERS, académie de MONTPELLIER
- **La twictée, dispositif collaboratif d'enseignement et d'apprentissage de l'orthographe**
 - Ecole élémentaire La Chapelle, 57800 FREYMING-MERLEBACH, académie de NANCY-METZ
- **Apprentissages en espace et en mouvements avec le numérique**
 - Ecole primaire Groupe scolaire du Soleil, 06910 ROQUESTERON, académie de NICE
- **Fréquence Andelle, WEB-RADIO scolaire -**
 - Ecole primaire, 27380 FLIPOU, académie de ROUEN

Equipe éducative

Article D321-16

- L'équipe éducative est composée des personnes auxquelles incombe la responsabilité éducative d'un élève ou d'un groupe d'élèves. Elle comprend le directeur d'école, le ou les maîtres et les parents concernés, le psychologue scolaire et les enseignants spécialisés intervenant dans l'école, éventuellement le médecin de l'éducation nationale, l'infirmière scolaire, l'assistante sociale et les personnels contribuant à la scolarisation des élèves handicapés dans l'école. Le directeur d'école peut recueillir l'avis des agents spécialisés des écoles maternelles.
- Elle est réunie par le directeur chaque fois que l'examen de la situation d'un élève ou d'un groupe d'élèves l'exige qu'il s'agisse de l'efficience scolaire, de l'assiduité ou du comportement.
- Les parents peuvent se faire accompagner ou remplacer par un représentant d'une association de parents d'élèves de l'école ou par un autre parent d'élève de l'école.

Réunir une équipe éducative

```
graph TD; A([Réunir une équipe éducative]) --> B([Une réflexion à mener]); A --> C([Un cadre à construire]); B --- B1[Pour quel(s) élève(s) ?]; B --- B2[Qui y participe ?]; B --- B3[Opportunité de la réunir ?]; B --- B4[A quel moment ?]; B --- B5[Qu'en attend-on ?]; C --- C1[La préparer]; C --- C2[L'organiser]; C --- C3[L'animer];
```

Une réflexion
à mener

Pour quel(s) élève(s) ?

Qui y participe ?

Opportunité de la réunir ?

A quel moment ?

Qu'en attend-on ?

Un cadre à
construire

La préparer

L'organiser

L'animer

Rappels réglementaires

La réunion d'équipe éducative

Dans quels cas ?

Qu'en attend-on ?

Obligatoire

Handicap
ou suspicion de handicap

Projet personnalisé
de scolarisation

A décider
en réunion
de cycle

Difficultés scolaires
ou comportementales
absentéisme

Associer les familles
à une réflexion

Arrêter un projet d'action

Faire le point sur
l'évolution

Coordonner des actions

Opportunité de la démarche ?

La réunion
d'équipe éducative

Procédure difficile,
Parfois incontournable,
Parfois inconfortable.

Alternatives :

Entretiens avec les familles, proposés
par le maître et/ou le directeur tout en
conservant des traces.

Accompagnement par le RASED, qui
peut entrer en contact avec les
partenaires extérieurs.

Situation optimale dans le temps

La réunion d'équipe
éducative

Aboutissement d'un travail avec les familles et les
partenaires.

Point de départ nécessaire.

Coordination d'étape.

T0

T1

T2

temps

Invitations utiles

Participants

Toutes les personnes qui,
à un titre ou à un autre,
interviennent dans la scolarité d'un
enfant

En évaluer
l'opportunité

Pas les
enfants ?

Éviter,
dans certains cas,
de réunir les
parents
séparés

Le directeur de l'école
Le responsable légal de l'enfant
Le ou les enseignant(s) de l'élève

Et, selon les cas,

L'AESH
Les membres du RASED
Le médecin scolaire
L'enseignant référent

Les services de soin qui suivent
l'enfant : SESSAD, CMPP,
orthophonistes...

L'assistante sociale, l'éducateur
qui travaille avec la famille
(AEMO)

Tout professionnel qu'il est
opportun d'inviter

L'IEN

Place de l'enfant, présence à l'équipe éducative ?

- En début de réunion, pour lui expliquer ce qui va se passer
- En fin de réunion, pour reformuler éventuellement les décisions qui ont été prises et que l'ensemble des adultes partage.
- Un temps d'échange entre adultes nécessaire.

Associer les parents à la réflexion

Objectifs

Échange,
concertation

Détermination des
besoins
particuliers d'un
élève.

Exploration des
possibles

L'équipe éducative n'est pas une instance de décision, mais un groupe de travail qui réfléchit en vue des meilleures conditions de scolarisation d'un enfant

Éviter les situations qui évoquent un tribunal.

Veiller à ne pas Imposer aux parents des décisions prises à l'avance.

Préparation de la réunion

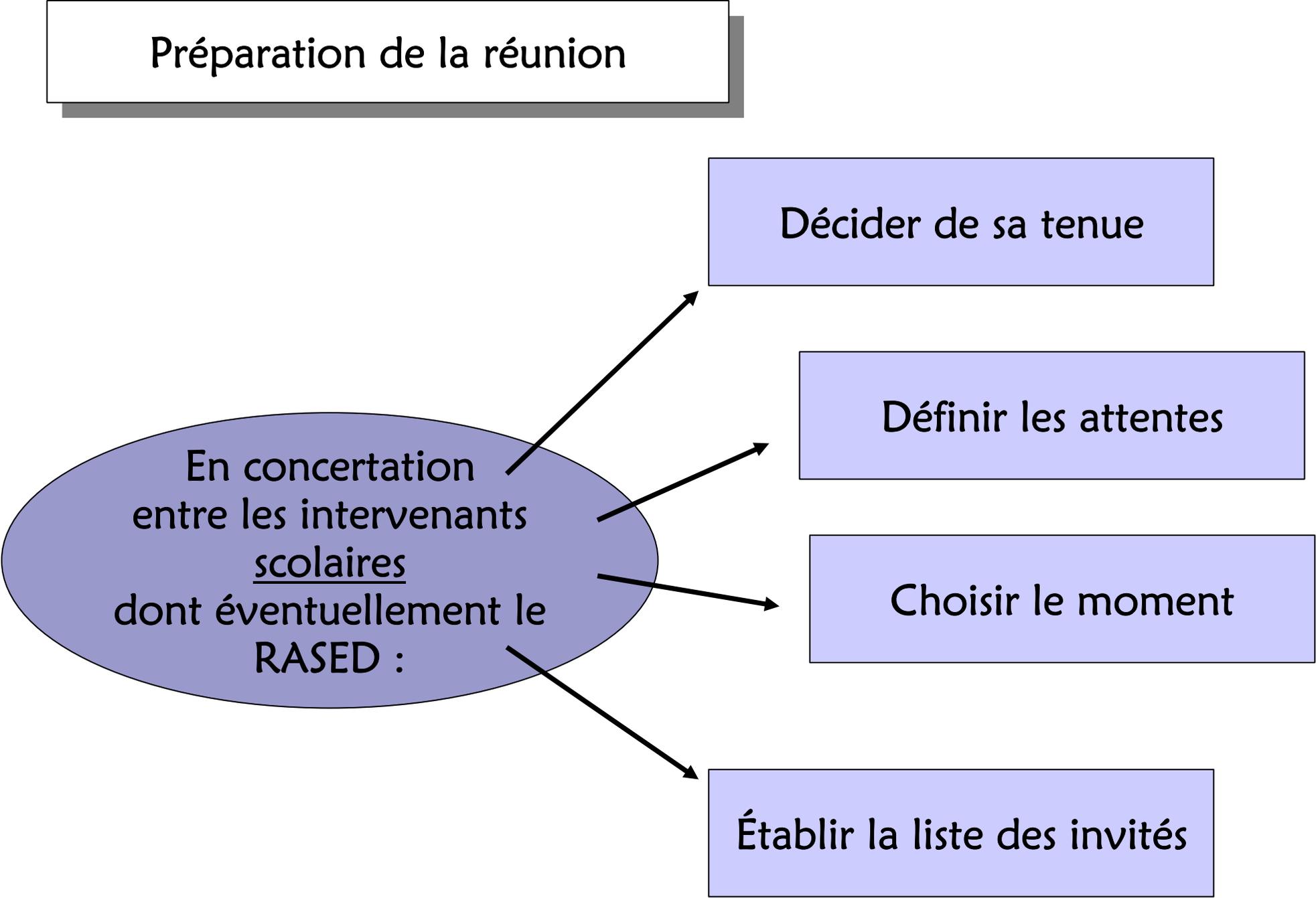
Décider de sa tenue

Définir les attentes

Choisir le moment

Établir la liste des invités

En concertation
entre les intervenants
scolaires
dont éventuellement le
RASED :



Absentéisme

Courrier

Présentation du dossier
individuel d'absentéisme

Définition de mesures
pédagogiques, éducatives

Engagements retenus pour un
retour à l'assiduité

Une note du DASEN
6 février 2017
Signe d'inquiétude au
regard du respect de la
loi

Présentation des partenaires
possibles (vademecum)

Et en maternelle

- L'inscription à l'école maternelle implique l'engagement, pour la famille, d'une fréquentation régulière souhaitable pour le développement de la personnalité de l'enfant et le préparant ainsi à recevoir la formation donnée par l'école élémentaire. Les absences sont consignées au début de chaque demi-journée dans un registre spécial tenu par l'enseignant.
- A défaut d'une fréquentation régulière, l'enfant pourra être rayé de la liste des inscrits et rendu à sa famille par le Directeur de l'école qui aura, préalablement à sa décision réuni l'équipe éducative prévu à l'article D 321-16 du code de l'Education et saisi l'Inspecteur de l'Education Nationale.

Associer les parents

Objectifs

Responsabilité
des parents /
respect de la loi
31 janvier 2013

Analyse de la situation
Les raisons susceptibles
d'expliquer les absences

Indiquer les dispositifs
d'accompagnement
parental

L'équipe éducative est une
étape dans la constitution
du dossier individuel
d'absentéisme

Compte-rendu
directement dans le
dossier

Suivi des mesures et des
engagements, bilan à
30 jours

Organisation matérielle

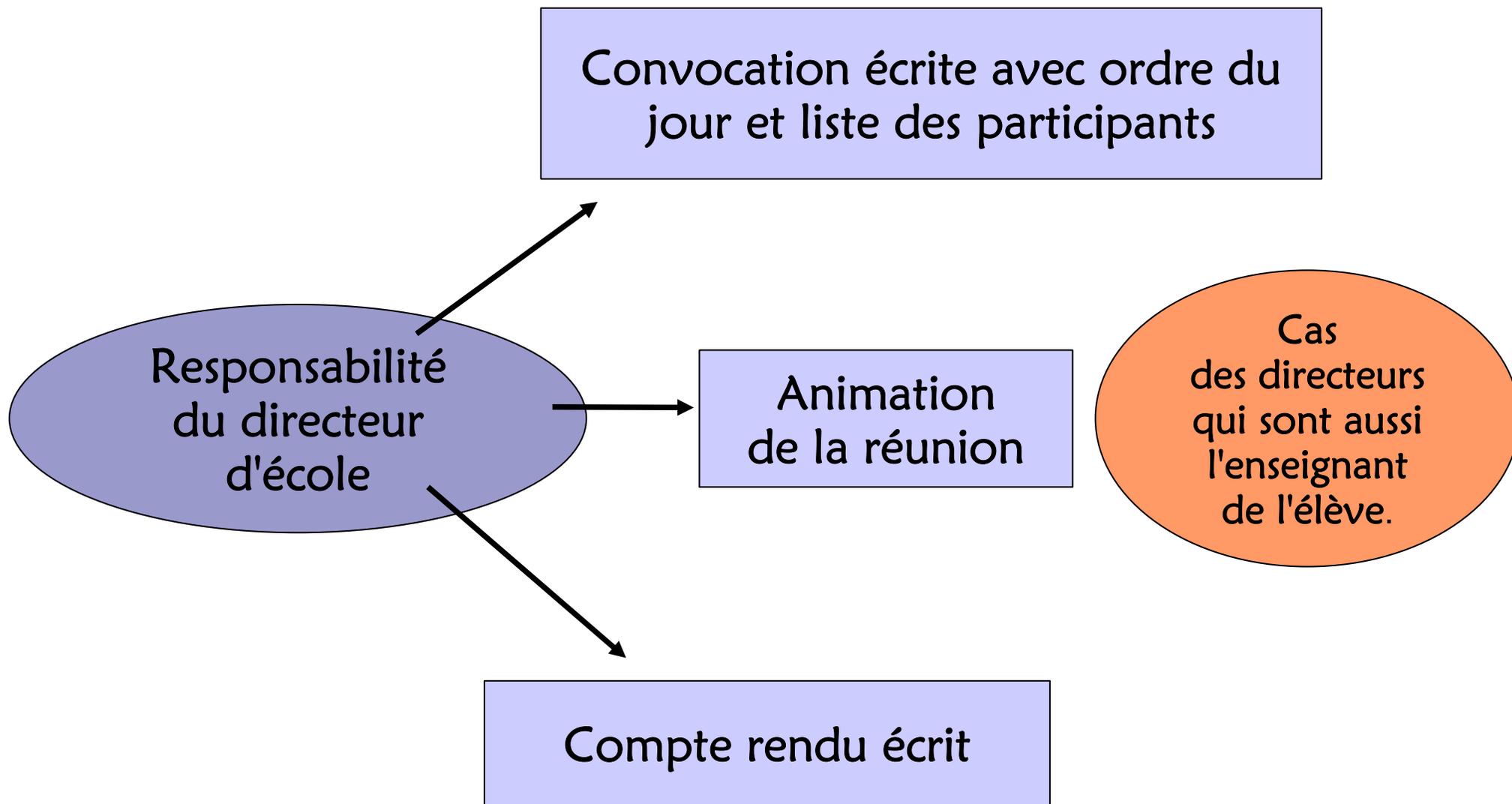
Convocation écrite avec ordre du jour et liste des participants

Responsabilité
du directeur
d'école

Animation
de la réunion

Cas
des directeurs
qui sont aussi
l'enseignant
de l'élève.

Compte rendu écrit



Gestion des échanges

Rôle du directeur

Animateur

Organise les présentations.

Rappelle les raisons de la réunion et ses buts.

Distribue la parole.

Reformule les questions et les propositions.

Propose une prochaine échéance.

Rédige le compte rendu en temps réel et le soumet aux participants pour signature

Gère le temps.

Référent institutionnel

Veille à ce que chacun s'exprime.

Garde une position neutre tant que sa responsabilité du bon fonctionnement de l'école n'est pas en jeu.

Veille au respect de tous et à ce que chacun reste dans son champ de compétence.

Préparation

- **Rappel du cadre de la réunion d'équipe éducative et de son déroulement :**
- Formulation de l'ordre du jour,
- Définitions des attentes.
- Qui va dire quoi, selon son champ de compétences et dans quel ordre ; tout n'a pas forcément à être dit, préciser ce qu'on ne va pas dire.

Conclure la réunion

- Dans tous les cas, conclure la réunion par des perspectives d'avenir, ce qui va se passer maintenant :
- Ce que l'école va faire, prochaine rencontre ou échéance, ce que les parents peuvent faire ...
- Le compte-rendu est écrit au fur et à mesure ou rédigé en commun à la fin de la réunion, sous forme synthétique (éléments essentiels, relevé des conclusions). Il est relu à voix haute et signé par l'ensemble des participants. En cas de désaccord, il en porte mention de manière à ce que les parents puissent signer malgré tout.

Des situations difficiles

- Changement d'école
- Dossier MDPH
- Information préoccupante ou signalement enfance en danger

PPCR

- Parcours professionnel carrière rémunération
 - Déroulement de carrière
 - Accompagnement individuel et collectif

Déroulement de carrière

- Quatre entretiens de carrière
- Une promotion revisitée
- La hors-classe et la classe exceptionnelle

- **Décret n° 2016-1620 du 29 novembre 2016 fixant l'échelonnement indiciaire de certains personnels enseignants, d'éducation et d'orientation relevant du ministre chargé de l'éducation nationale**
- Article 8 Professeurs d'école

Le dispositif Maître Plus

- Pergaud élémentaire
- Rucklin élémentaire
- Dreyfus-Schmidt élémentaire
- Aubert élémentaire
- Bavilliers élémentaire
- Metzger élémentaire

Evaluations des élèves

- Synthèse des acquis scolaires à la fin de l'école maternelle
- LSU
- Niveau de maîtrise du socle commun
 - Animations cycle 2

Deux adresses

- `ce.enfantendanger.dsden90@ac-besancon.fr`
- `ce.assiduitescolaire.dsden90@ac-besancon.fr`